Reflexions sur une traduction présentée a l'académie par Monsieur tillaye au sujet de la perforation de l'apophise mastoïde pour guerir la surdité. —

L'auteur rapporte dans la premiere observation que le malade rendoit du pus par les deux oreilles et en assés grande quantité, l'oreille droite etoit attaquée de surdité plus que l'oreille gauche, il survint, a la suite de grandes douleurs une tumeur fluctueuse comme dit le traducteur derriere l'oreille qui disparoissoit et reparoissoit, on ne peut pas douter que le fluide qui commencoit a se manifester dans la tumeur ne vint du foyer principal qui fournissoit a l'ecoulement de l'oreille par le conduit auditif; on se détermina a faire une incision derriere l'oreille, on trouva une carie qui permit de faire des injections, lesquelles entrainerent beaucoup de pus par la trompe d'eustache, dès ce moment peu de pus passa par le canal auditif le malade commenca a entendre et trois semaines suffirent pour sa guerison: certainement dans ce sujet, la membrane du tambour etoit détruite; et le malade a recouvré la faculté d'ouir, l'auteur dément ce qu'il avance là a la fin de sa dissertation, voici comme il s'exprime, si la rupture de la peau du tambour avoit lieu par l'injection dans un sujet vivant, il en résulteroit une surdité incurable.

On voit dans cette observation une carie bien promptement guerie, un succès éclatant, une contradiction insigne, enfin une preuve que l'auteur n'est point au niveau des connoissances actuelles.

J'ai peine a concevoir aussi que l'oreille gauche qui subit completement l'operation, ait été tout autant de tems a guerir que la droite ou il y avoit carie, trois semaines, et que l'ouie n'ait jamais été aussi bonne de ce coté cependant d'après l'exposé de l'auteur, le ravage etoit plus grand du coté droit que du coté gauche; il est a présumer que l'auteur s'est trompé sur les dates, sinon je croirai le fait apocriphe.

L'autre opération faite d'après l'idée favorable qu'on avoit puisé dans le fait que je viens de rapporter, est accompagnée d'un détail exact de tous les accidens qui survinrent au sourd auquel on perfora l'apophise mastoïde, et surtout pendant l'usage des injections qui ne passoient ni dans l'arriere bouche, ni par le conduit exterieur de l'oreille: c'etoient d'horribles maux de tête, des élancemens dans les oreilles, il perdoit haleine, il soupiroit, etoit oppressé, enfin il perdoit connoissance, a la verité, au bout de

ARC 85
no 87

quelques minutes, tous les accidens disparoissoient; on répéta plusieurs fois l'expérience, toujours avec le même résultat: le Sourd excédé de douleurs et de fatigues, le chirurgien trompé et déchu ne voulurent point essayer sur l'autre oreille.

On ne croiroit pas qu'après une opération qui fut accompagnée de tant de troubles, l'auteur tire cette conséquence, comme cette opération est absolument nouvelle, j'ai cru qu'il ne seroit point inutile d'examiner dans quelle circonstance on peut espérer d'en retirer quelqu'utilité et de quelle maniere il est plus avantageux de la faire: si l'auteur eut lu riolan, cassérius, valsalva, morgagny &a. il auroit dit qu'elle avoit été proposée par le premier des auteurs que je viens de nommer et que les autres l'ont sinon rejettée, au moins rendue très suspecte.

Ne perdons point de vue l'observation de l'auteur et considerons la dans l'apologie qu'il va faire de l'opération.

Comme cette opération, dit-il, n'est point dangereuse ni douloureuse et que toute la playe se referme en peu de jours, il seroit naturel de l'employer dans les cas de surdité ou les remedes ordinaires restent sans effet.

L'auteur fait six articles des cas où il la juge convenable. 1°. quand une matiere acre est accumulée dans cellulae mastoideae, si elle a déja attaqué l'os et cherché a s'évacuer par cette issue c'est une indication V. duverney. j'ouvre duverney, et je lis, ces cas sont rares et donnent souvent lieu a la surdité avec des accidens graves; point d'observation détaillée, j'en ai dit-il un ou deux exemples. 2°. quand la matiere visqueuse qui humecte ces parties dans l'état de santé s'est ramassée et épaissie. 3°. quand le sang par l'effet de quelques violences ou autre cause s'est introduit et caillé dans ce conduit. 4°. quand les tubes d'eustache sont bouchés par l'effet de quelques unes des circonstances citées.

Dans la premiere maladie, c'est une carie qu'on traite et où il faut souvent faire plus que perforer l'os, l'illustre petit nous en a donné plusieurs exemples, j'ai un fait qui m'est particulier de cette nature que je communiquerai a l'académie avec ces réflexions si elle le juge convenable. Dans les trois suivantes peut-on avoir des preuves assez distinctes, assez univoques de leur éxistence et quand

on les aurait, des injections par la trompe d'eustache ne seroient-elles pas préférables sous tous les rapports.

5°. quand il s'agit d'enlever la carie qui peut attaquer l'ossicula auditus, je ne sais ce que l'auteur veut dire par son ossiculae auditus et encore moins lorsqu'il recommande une opération pour une maladie qui peut exister, l'auteur cite Cassebohm et Valsalva qui donnent des exemples de cette maladie, l'auteur n'a point fait attention que les faits rapportés par Cassebohm et Valsalva sont tirés après la mort des sujets et qu'il ne doit en découler aucune source suffisante pour l'indication de l'opération, ils n'ont point reconnu, ni donné la manière de reconnoître sur le vivant qu'il leur eut été impossible; les autorités sont à mon avis plus que négatives pour le sujet qui nous occupe, Cassebohm dit que voulant enlever aussitôt après la mort les ossalets de l'oreille d'un adulte, il trouva une tache noire sur le corps de l'enclume, ex adulti aure, statim post mortem ossicula eximerem in incudis corpore maculam nigram videbam. Valsalva ne dit rien qui ait rapport a notre sujet, page 10 quoiqu'indiqué par l'auteur - mais a plusieurs pages au delà il dit que voulant chercher la cause prochaine ~~[illegible]~~ de l'ouie dure, il fit ses recherches sur les oreilles d'une femme qui avoit été sourde, il trouva d'un coté toute la cavité du tympan occupée par des excroissances fibreuses et sans membrane ni ossalets, si on en excepte la base de l'étrier; de l'autre coté la membrane du tympan étoit rongée en grande partie, on appercevoit facilement le marteau et l'enclume et on remarqua que la branche de l'enclume qui s'articule avec l'étrier étoit tout-a-fait rongée de sorte qu'il n'y avoit plus d'articulation entre ces deux os.

6°. également l'opération est utile, lorsqu'il faut adoucir les membranes et les parties molles cavitatis tympani et prévenir ancylosis ossiculorum auditus. qui peut prévoir tout cela, a plus forte raison qui l'assurera, d'ailleurs des injections par la trompe d'eustache ne seroient-elles pas encore un coup préférables en admettant qu'on peut reconnoître la maladie,

Apres les paroles d'assurance, l'auteur continue, il seroit effectivement difficile et peut-être même impossible de distinguer par des indices certains toutes les causes de surdité que nous venons de citer.

On voit dans cette dissertation des contradictions sans nombre, une témérité outrée, trop peu de connoissances en chirurgie et en anatomie, ajoutons a cela peu de justesse dans le raisonnement pour l'application des principes et le placement des exemples qui prouvent plus contre que pour l'assertion de l'auteur et qu'il cite cependant d'un ton d'érudition avec lequel il semble vouloir étayer davantage son conseil que je rejette, au moins jusqu'à ce que de meilleures raisons puissent l'accréditer ~~et me le~~ faire embrasser. ——

Evrat